

Formulaire de demande de soutien par le Fonds pour le climat de Swiss Olympic pour un véhicule électrique

Version de avril 2025, Swiss Olympic

Processus

Pour un soutien d'un véhicule électrique, veuillez dûment remplir le formulaire. Une fois la demande de soutien reçue, si la demande est complète, l'équipe du Fonds pour le climat de Swiss Olympic informe de la décision de soutien par E-Mail sous 30 jours. Le paiement du soutien se fait dans un second temps, 30 jours après la réception de la preuve de paiement du véhicule et du matériel de communication exigé.

Critères de soutien

Qui peut faire une demande de soutien?

- Les fédérations ou sous-structures de fédérations (clubs, entreprises de formation, etc.) des disciplines sportives qui doivent transporter de grandes quantités de matériel sportif ou qui, pour d'autres raisons ne peuvent pas utiliser les transports publics.
- Les sports dans lesquels les clubs ne possèdent pas de quantités significatives d'infrastructures sportives (voir demande Module PEIK Conseils en énergie pour les fédérations et les clubs).
- Les véhicules pour les fonctionnaires et les entraîneurs sont exclus.

Pour quels véhicules un soutien peut-il être demandé?

- Les véhicules doivent avoir une nécessité avérée et le contrat d'achat pas encore signé.
- Le véhicule doit être à 100% électrique et dimensionné de manière judicieuse pour l'utilisation prévue.
- La promotion de l'infrastructure de recharge est possible via le [formulaire de soutien](#) standard.
- Les véhicules déjà pris en charge en grande partie par un sponsor sont exclus.
- Des exemples de solutions d'e-mobilité sont proposés par le partenaire de Swiss Olympic, Toyota, sur son [site internet](#).

Quel est le montant de soutien qui peut être demandé?

- Le supplément de prix d'un véhicule électrique par rapport à un véhicule à moteur thermique est subventionné.
- Au maximum 50% du supplément de prix par rapport à un moteur thermique est pris en charge, mais jamais plus de CHF 5'000.

Comment la fédération/le club doit-il participer au Fonds pour le climat de Swiss Olympic?

Les moyens de financement du Fonds pour le climat de Swiss Olympic proviennent de clubs, d'associations ou d'événements qui s'engagent en faveur de la protection du climat – par exemple en ajoutant un « franc pour le climat » volontaire au prix des billets, aux frais d'inscription ou aux cotisations des membres.

Il est donc souhaitable que les clubs ou associations qui sollicitent des moyens de financement participent également au Fonds pour le climat de Swiss Olympic. Idéalement, cette contribution est proportionnelle aux capacités financières et à la taille du club ou de l'association. Les clubs ou associations qui s'engagent financièrement bénéficient d'une priorité lors de l'attribution des moyens de financements. Les versements au Fonds pour le climat de Swiss Olympic autour des grandes manifestations sportives uniques ou récurrentes ainsi que les championnats sont également considérés comme participation de la fédération.

Droits et obligations des requérants

- **Ethique:** S'engager à respecter les statuts éthiques du sport suisse ainsi que la charte éthique du sport suisse.
- **Conseil et soutien:** Les requérants peuvent demander conseil à l'équipe du Fonds pour le climat de Swiss Olympic pendant le processus de demande afin de s'assurer que les critères et les exigences du Fonds soient respectés.
- **Responsabilité:** toutes les données et informations contenues dans le formulaire de demande sont contraignantes et véridiques.

- **Communication:** Il est défendu de communiquer sur le soutien d'une mesure par le Fonds pour le climat de Swiss Olympic avant qu'une demande n'ait été approuvée. La communication du club/de la fédération sur la mise en œuvre de la mesure est encouragée, mais une fois approuvée, elle est soumise à un logo-manuel et doit être approuvée par l'équipe du Fonds pour le climat de Swiss Olympic. Au moins 1 photo du nouveau véhicule ainsi que le logo du club/de la fédération est à mettre à disposition pour la communication du Fonds pour le climat de Swiss Olympic. Le branding sur le bus doit être soumis à l'approbation par l'équipe du Fonds pour le climat de Swiss Olympic.

Formulaire de demande du Fonds pour le climat de Swiss Olympic

Données du requérant	
Fédération/club	
Adresse	
NPA/Lieu	
Données sur la fédération / le club (nombre de membres, total du bilan)	

Données de la personne de contact	
Nom, prénom	
Fonction	
Numéro de téléphone	
Adresse E-Mail	

Données sur le véhicule							
Propriétaire du véhicule							
Modèle							
Prix							
Dimensions							
Justification du besoin d'un véhicule à la place de l'utilisation des transports publics							
Financement (participation de sponsors ou autres soutiens)							
Estimation de l'utilisation du véhicule (taux d'utilisation et nombre de personnes)							
Le véhicule est 100% électrique	<table border="1"> <tr> <td>Oui</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Non</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Oui	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Oui	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Participation au Fonds pour le climat	
Proposition de participation financière au Fonds pour le climat voir critères de soutien en page 1)	

Veillez envoyer le formulaire rempli par E-Mail à klimafonds@swissolympic.ch.

Requérant:

Lieu, Date

Nom, prénom, fonction

Signature

Contact

Fonds pour le climat de Swiss Olympic: klimafonds@swissolympic.ch

Plus d'informations: <https://swissolympic.ch/fonds-climat>